Indicateur des dépenses primaires nettes et compte de contrôle

Dans le nouveau cadre de gouvernance économique de l'UE (règlement (UE) 2024/1263), l'indicateur opérationnel unique est fondé sur les dépenses primaires nettes financées au niveau national (DPN). Il s'agit des dépenses publiques, déduction faite des mesures discrétionnaires en matière de recettes (MDR), des dépenses d'intérêt, des dépenses conjoncturelles en matière de chômage, des dépenses nationales relatives au cofinancement de programmes financés par l'UE, des dépenses relatives aux programmes de l'UE compensées par des recettes provenant de fonds de l'UE ainsi que des mesures ponctuelles et temporaires.

Encadré 1 – Formule de calcul de la croissance des DPN observées en t+1 pour l'année t

$$Taux\ de\ croissance\ des\ DPN_t = \frac{DPN_t/PIB_t}{DPN_{t-1}(sans\ déduction\ MDR)/PIB_{t-1}} * (1 + g_t) - 1$$

$$avec\ g_t = PIB_t/PIB_{t-1} - 1 = \text{taux de croissance nominal pour l'année t}$$

La Commission européenne (CE) crée, pour chaque État membre, un compte de contrôle pour suivre les écarts annuels et cumulés, à la hausse ou à la baisse, des DPN observés en t+1 par rapport à la trajectoire des DPN fixée par le Conseil de l'UE. Les seuils à ne pas dépasser se situent à 0,3 % du PIB annuellement et 0,6 % du PIB cumulativement.

Encadré 2 – Formule de calcul des écarts enregistrés dans le compte de contrôle (en % du PIB) pour l'année t

$$Ecart\ annuel = (Taux\ de\ croissance\ des\ DPN_t - Trajectoire_t) * DPN_{t-1}(sans\ déduction\ MDR)/PIB_t$$

Ecart cumulé = Somme des écarts annuels en millions d'euros divisée par le PIB nominal de la dernière année

Calcul illustratif :

Calcul	Variable	Exprimé en	Explications
a	**Total des dépenses publiques**	mio €	Code SEC : TE
b	Dépenses financées par des transferts de l'UE	mio €	Code SEC : D.7EU + D.9EU
c	Dépenses d'intérêts	mio €	Code SEC : D.41
d	Cofinancement national de programmes financés par l'UE	mio €	
e	Eléments conjoncturels des dépenses liées aux indemnités de chômage	mio €	Dépenses liées à des fluctuations économiques
f	Dépenses ponctuelles et temporaires	mio €	
g = a-b-c-d-e-f	Dépenses primaires nettes financées au niveau national (sans déduction MDR)	mio €	
h	PIB nominal	mio €	
i=g/h	**Dépenses primaires nettes financées au niveau national (sans déduction MDR)**	% du PIB	DPN (sans déduction MDR) / PIB
j	Mesures discrétionnaires de recettes	% du PIB	Changements dans les impôts ou autres recettes décidés par le gouvernement.
k = i-j	**Dépenses primaires nettes financées au niveau national (DPN)**	% du PIB	DPN/PIB (déduction faite des MDR) Suivant la définition des DPN
l	PIB nominal	%	g_t
m= $[(k/i_{t-1})*(1+l)-1]*100$	**DPN observées**	%	Formule de l'Encadré 1
n	Trajectoire DPN fixée par le Conseil UE	%	
o = $(m-n)*g_{t-1}$	Ecart annuel	mio €	
p = o/h	**Ecart annuel**	% du PIB	Formule de l'Encadré 2

Sources : Comptes nationaux (SEC), Eurostat, ECFIN et ministère des Finances.